

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 juin 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-04-23 - TRANSPORTS (8.7) – GRATUITE DES TRANSPORTS POUR LES SORTIES SCOLAIRES ET POUR LES COLLEGIENS A L'OCCASION DE STAGES

DATE DE CONVOCATION : 18 JUIN 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 2 JUILLET 2018 de l'extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	Yvan TARDY, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Elisabeth POIRSON ayant la suppléance de Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, , Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Alain BLUEM ayant la suppléance d'André MAGNIER, Michèle PILOT (à compter de la 2018.04.19bis), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Michèle PILOT jusqu'à la 2018.04.19), Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à la 2018.04.38), Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON ayant la procuration de Jean-François SEGALT, Bernard DEPAILLAT, Philippe HENNEBERT, Patrick MOUROLIN ayant la suppléance de Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Alde HARMAND (à compter de la 2018.04.07), Jorge BOCANEGRA ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF, Olivier HEYOB ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE, Fabrice DE SANTIS, Marie VIOT ayant la procuration de Catherine BRETENOUX, Alain BOURGEOIS ayant la procuration de Gérard HOWALD, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de Lucette LALEVEE, Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL ayant la procuration de Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT ayant la procuration de Jean-Robert GORCE, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN ayant la procuration de Patrick THIERY, Alain COCUSSE, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (à compter de la 2018.04.08), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Etaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Claude MANET, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Jean-Robert GORCE, André MAGNIER, Michel NOISETTE, Patrick THIERY, François MANSION, Jean-François MATTE, Lydie LEPIOUFF, Christine ASSFELD LAMAZE, Catherine BRETENOUX, Lucette LALEVEE, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2018-04-19 : 11 procurations. De la 2018-04-19b à la fin : 10 procurations.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 suppléances.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Mustapha ADRAYNI
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2018-04-06 : 53 présents. A la 2018-04-07 : 54 présents. De la 2018-04-08 à la 2018-04-19 : 55 présents. De la 2018-04-19bis à la 2018-04-37 : 56 présents. De la 2018-04-38 à la fin : 55 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2018-04-06 : 64 votants. Pour la 2018-04-07 : 65 votants. De la 2018-04-08 à la 2018-04-37 : 66 votants. De la 2018-04-38 à la fin : 65 votants.

SORTIES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

La Communauté de Communes Terres Toulaises veut instaurer la gratuité des déplacements des enfants des écoles lors des sorties scolaires (cinéma, médiathèque ...), afin de les familiariser avec le bus et les inciter à utiliser les transports en commun.

Pour ce faire, l'enseignant remplit une demande de transport mentionnant les horaires, l'origine et la destination du voyage et transmet le formulaire à la CC Terres Toulaises.

Les collèges et lycées sollicitent aussi la CC2T afin de bénéficier de la même gratuité à l'occasion de sorties organisées en temps scolaire, telles que le forum des métiers, l'opération collège au cinéma...

Ces sorties scolaires sont un moyen de faire connaître le réseau aux jeunes et de leur apprendre à utiliser le bus lors de leurs déplacements.

STAGES DES COLLEGIENS

Dans le cadre de leur cursus d'apprentissage, les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} des collèges doivent faire des stages de découverte en entreprise, ce qui permet de préciser leur orientation et de leur faire découvrir un métier.

Le Conseil Régional Grand Est permet à ces élèves d'emprunter le réseau TED, à titre provisoire et gracieux, et avec une autorisation exceptionnelle.

Il est proposé d'accorder la même autorisation de transport gratuit sur le réseau MOVIA pour les élèves qui effectuent un stage sur le périmètre de transport urbain de la CC2T. Les élèves devraient être munis d'une autorisation spéciale pour ces déplacements. Il est précisé que la gratuité est accordée pour les déplacements qui se feront sur les itinéraires établis à partir des arrêts et des montées du réseau Movia.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Mettre en œuvre la gratuité des transports dans le réseau MOVIA à l'occasion des déplacements suivants : sorties organisées par les enseignants pendant le temps scolaire et stages découverte en entreprise des collégiens,**
- **Préciser que la gratuité est accordée pour les déplacements qui se feront sur les itinéraires établis à partir des arrêts et des montées du réseau Movia.**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer tout document ou pièce utile.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX